

Un gros mensonge du département d'État sur le Saint Siège ?

Author : Rédaction RC

Categories : [États-Unis/Saint-Siège](#)

Date : 24 mars 2011

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, dont le siège est à Genève, débat depuis avant-hier d'une déclaration visant à contraindre les 192 membres de l'ONU à inclure dans leur législation une nouvelle mesure dite « anti discriminatoire » sur « l'orientation sexuelle et l'identité de genre », une mesure à laquelle résistent de nombreux États, notamment de plusieurs d'Amérique latine.



Ces derniers pays ont fait savoir que des officiels du département d'État américain les avait "briefé", au cours de plusieurs réunions, et que les délégations de ces pays d'Amérique latine y avaient été informées par eux que rien ne s'opposait désormais à leur ratification de la déclaration préparée à Genève dès lors le Saint Siège avait changé de position sur cette question et soutenait désormais cette nouvelle mesure « anti discriminatoire », ce qui a eu pour effet de lever les dernières réserves de ces délégations latino-américaines.

Contacté, le département a confirmé avoir eu des entretiens avec des délégations d'Amérique latine, mais a nié avoir déclaré à ces délégations que le Saint Siège avait changé de position, se contentant de rappeler que le Saint Siège était contre la violence envers les personnes à raison de leurs orientations sexuelles.

C'est un gros mensonge !

Le représentant permanent du Saint Siège à l'ONU, l'archevêque **Silvano Tomasi**, parfaitement informé de la teneur des entretiens d'officiels du département d'État avec ces États d'Amérique latine, a immédiatement démenti le supposé changement de position du Vatican et réprécisé la position constante de l'Église :

- « La sexualité humaine, comme tout acte volontaire, possède une dimension morale. C'est une activité qui met la volonté humaine au service d'une finalité : ce n'est pas

une “identité”. En d’autres mots, elle découle de l’action, pas de l’être, même si certaines tendances ou “orientations sexuelles” peuvent être profondément enracinées dans la personnalité. Nier la dimension morale de la sexualité conduit à nier la liberté de la personne dans ce cas et, en définitive, à saper sa dignité ontologique. »

Washington se félicite que ses “efforts” ont obtenu vingt signatures supplémentaires d’États à cette déclaration. Y a-t-il vraiment lieu de se féliciter de les avoir obtenues par un gros mensonge qui, de plus, n’augmente pas mais réduit la dignité de la personne humaine ?